Image not found or type unknown

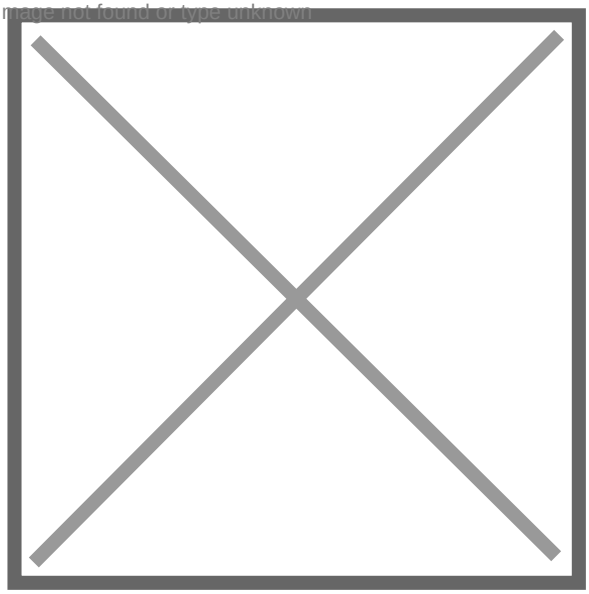

# Litige pour remboursement - le magasin propose un avoir uniquemen

Par **AUDRIEU**, le **10/06/2009** à **13:17**

Bonjour,

Mes enfants m'ont acheté pour la fête des mères une tonnelle de jardin d'une somme de 170e

malheureusement, j'en avais acheté 1 quelques jours auparavant

Ils ont voulu se faire rembourser, mais le gérant du magasin n'a pas accepté et leur propose uniquement un avoir de 170e . En a-t'il le droit ?

Merci de me répondre rapidement car si rien n'a été acheté d'ici 1mois dans le magasin mes enfants perdent leur argent

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés